

4ELEMENTS FUND I

Société par actions simplifiée à capital social variable

Siège social : 128 Rue la Boétie 75008 Paris

952 388 932 R.C.S. PARIS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Jean-Baptiste Goffart

✓ Certifié par  yousign

4ELEMENTS VENTURES

Présidente

Représentée par Jean-Baptiste GOFFART

Désignation de l'entreprise		SAS 4ELEMENTS FUND I										128 Rue LA BOETIE										Néant ☐ *																			
Adresse de l'entreprise		75008 PARIS 8										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12																			
SIRET		9 5 2 3 8 8 9 3 2 0 0 0 1 6										Durée de l'exercice précédent *										21																			
												Exercice N clos le										31122025		Exercice N-1 clos le		31122024															
												Brut										Amortissements-Provisions										Net		Net							
												1										2										3		4							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*		010				012																																		
			014		2 733 552		016		1 965 159				768 394				983 774																								
	Immobilisations corporelles*		028				030																																		
	Immobilisations financières* (1)		040		2 262 446		042						2 262 446				1 343 732																								
	Total I (5)		044		4 995 998		048		1 965 159				3 030 839				2 327 506																								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																																	
		Marchandises *		060				062																																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																																		
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068				070																																		
			072		2 460		074				2 460				579 127																										
	Charges constatées d'avance *		092		140		094				140				125																										
	Valeurs mobilières de placement		080				082																																		
	Disponibilités		084		1 846 132		086				1 846 132				1 571 799																										
	Total II		096		1 848 732		098				1 848 732				2 151 051																										
	Total général (I + II)		110		6 844 730		112		1 965 159				4 879 571				4 478 557																								
PASSIF												Exercice N										Exercice N-1																			
												NET										1										2									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				8 011 913				5 903 585																														
	Ecart de réévaluation		124																																						
	Réserve légale		126																																						
	Réserves réglementées*		130																																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132																																						
	Report à nouveau		134		(2 929 258)																																				
	Résultat de l'exercice		136		(1 202 510)				(2 929 258)																																
	Subventions d'investissement		137																																						
	Provisions réglementées		140																																						
	Total I		142		3 880 144				2 974 327																																
Provisions pour risques et charges		154																																							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																						
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		232 247				621 327																																
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)		172																																						
	Comptes courants d'associés		173		767 180				871 686																																
	Autres dettes		175						11 218																																
	Produits constatés d'avance		174																																						
Total III		176		999 427				1 504 230																																	
Total général (I + II + III)												180										4 879 571										4 478 557									
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)		Dont dettes à plus d'un an		195																														
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		1 519 157																												
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199						Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																														

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 janvier 2025, la SAS Impact a été déclarée comme associé défaillant, tel que :

- Les **20 022 948 actions** détenues par l'actionnaire défaillant ont été rachetées par la société 4ELEMENTS FUND I pour un montant total de 0,10 € ;
- Ces mêmes actions propres en voie d'annulation ont fait l'objet d'une réduction de capital impliquant la création d'une prime d'émission de 220 229,38 €.

Au cours de cet exercice, la société 4ELEMENTS FUND I a réalisé deux augmentations de capital :

- En **juin 2025** : augmentation de capital de 54 102,01 € en numéraire au moyen d'émission de 5 410 201 nouvelles actions d'une valeur nominale de 0,01 €.
- En **septembre 2025** : augmentation de capital de 2 611 300,06 € en numéraire au moyen d'émission de 261 130 006 nouvelles actions d'une valeur nominale de 0,01 €.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2025.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC n°2022-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de méthode comptable - Application du règlement ANC n°2022-06

En application du règlement ANC n°2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, la société a modifié la présentation de ses états financiers. Cette application s'inscrit dans le cadre de la modernisation des états financiers et entraîne, notamment :

- la suppression de la technique des « transferts de charges » (comptes de la classe 79) ;

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

– une nouvelle définition du « résultat exceptionnel », qui ne regroupe plus par nature certains produits et charges mais seulement :

- > les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
- > les écritures d'origine purement fiscale ainsi que les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, ou les corrections d'erreurs, sauf lorsqu'il s'agit d'écritures imputées directement sur les capitaux propres ;

– une modification du plan de comptes (suppression ou renumérotation de certains comptes, simplification) et une adaptation des modèles de bilan, de compte de résultat et d'annexe. Les informations comparatives relatives à l'exercice précédent ont été reclassées, le cas échéant, afin d'assurer la comparabilité. Les écritures antérieures à la première application ne sont pas retraitées. Aucun effet significatif sur le résultat net ni sur les capitaux propres d'ouverture n'a été identifié du fait de cette application.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne les actifs à durée de vie illimité tels que les fonds de commerce. Les tests de valeur des immobilisations incorporelles consistent en l'évaluation de leurs valeurs vénale.

- si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable,
 - soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
 - soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Frais d'établissement : 3 ans
- Portefeuille : 2 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions sur sol d'autrui : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement	2 522 273		989 607		778 327	2 733 552
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 522 273		989 607		778 327	2 733 552
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations	1 343 732		1 162 496		493 750	2 012 478
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés			249 968			249 968
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 343 732		1 412 464		493 750	2 262 446
TOTAL		3 866 005		2 402 071		1 272 077	4 995 998

Amortissements

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025	
				Dotations	Diminutions			
INCORPORELLES	Frais d'établissement							
	Frais de développement			1 538 499	579 119	152 459	1 965 159	
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 538 499	579 119	152 459	1 965 159	
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport							
	Matériel de bureau, mobilier							
	Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
TOTAL				1 538 499	579 119	152 459	1 965 159	
		Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
		Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
		Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobilisations incorporelles								
TOTAL IMMOB INCORPORELLES								
Terrains								
Constructions sur sol propre								
sur sol d'autrui								
instal, agencement, aménag.								
Instal. technique matériel outillage industriels								
Instal générales Agencet aménagt divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau, informatique, mobilier								
Emballages récupérables, divers								
TOTAL IMMOB CORPORELLES								
Frais d'acquisition de titres de participation								
TOTAL								
TOTAL GENERAL NON VENTILE								

Créances

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
------------	--------------	-------------

CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 460	2 460	
	Charges constatées d'avances	140	140	
	TOTAL DES CREANCES	2 600	2 600	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

Réglementaire 2022-23					
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	232 247	232 247		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	767 180	767 180		
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	999 427	999 427		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		590 348 504,00	0,0100	5 903 485,04
	Emises pendant l'exercice		170 796 905,00	0,0100	1 707 969,05
	Remboursées pendant l'exercice		(20 022 948,00)	0,0100	(200 229,48)
	Du capital social fin d'exercice		781 168 357,00	0,0100	7 811 683,58

Au 31 janvier 2025, la SAS Impact a été déclaré comme associé défaillant, tel que :

- les 20 022 948 actions détenues par l'actionnaire défaillant ont été rachetés par la société 4ELEMENTS FUND I pour un montant total de 0,10 € ;
- ces actions propres en voie d'annulation ont fait l'objet d'une réduction de capital impliquant la création d'une prime d'émission de 220 229,38 €.

Au cours de cet exercice, la société a réalisé deux augmentations de capital :

- en juin 2025 : émission de 5 410 201 nouvelles actions d'une valeur nominale de 0.01 €
- en septembre 2025 : émission de 261 130 006 nouvelles actions d'une valeur nomninal de 0.01 €

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		11 164
Autres créances		11 164
BANQUE - INTERETS COURUS A RECEVOIR	11 164	

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		229 399
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	229 399	229 399

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			140	
Charges et Produits FINANCIERS				
Charges et Produits EXCEPTIONNELS				
TOTAL			140	

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Accord d'investissement

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

4Elements Fund I

Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 128 rue de la Boétie – 75008 Paris
R.C.S. Paris : 952 388 932

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DES ASSOCIES

ASSEMBLEE GENERALE **EN DATE DU 09 JUIN 2026**

TROISIÈME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

TROISIÈME DÉCISION

Les Associés, statuant dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes, ainsi que des comptes annuels arrêtés par le Président,

après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2025 se solde par une perte de 1 202 510,38 euros, décident d'affecter la perte de 1 202 510,38 euros, conformément à la réglementation applicable, au compte Report à nouveau négatif dont le solde s'établit, après la présente affectation, à 4 131 768,57 euros.

Pour : 781 168 357 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des associés de la Société présents ou représentés.

Extrait certifié conforme

La Présidence

Jean-Baptiste Goffart

✓ Certifié par l'expert-comptable